



Sportifs, que faites-vous pour le climat ?

Comme tout secteur d'activité, le monde du sport est concerné par la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques de Paris (COP 21), qui vise à trouver un accord pour limiter le réchauffement de la planète. Mais, au-delà de quelques bonnes pratiques, est-il prêt à remettre en cause ses modes de fonctionnement ?

À LA VEILLE DE LA CONFÉRENCE DE PARIS

Le sport, un Bilan Carbone

Face à l'urgence climatique, fédérations et acteurs sportifs multiplient les initiatives. Mais jusqu'où sont-ils prêts à aller dans la sobriété ?

L'urgence climatique est déclarée, et le fait que la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques soit organisée à Paris, du 30 novembre au 11 décembre, confère une résonnance médiatique particulière au sujet. Pour la présidence française de cet événement, c'est l'occasion d'affirmer à la fois sa fibre écologique et son influence sur la marche du monde. Mais c'est surtout, pour les dirigeants de tous les pays, le moment de se montrer enfin à la hauteur des enjeux, six ans après l'échec de la conférence de Copenhague et de l'accord alors signé au Danemark : des engagements

à limiter leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) restés le plus souvent lettre morte, alors qu'entre temps les manifestations du réchauffement climatique ont fait taire jusqu'aux « climatosceptiques » les plus virulents.

Le sport, comme tout secteur de l'activité humaine ayant un impact sur l'environnement, est concerné. Il l'est d'abord par les effets directs sur la pratique des sports de nature, notamment en montagne, où quelques degrés supplémentaires se traduisent par la fonte des glaciers, un enneigement aléatoire et de plus courte durée, des chutes de pierre et des précipitations

favorisant les glissements de terrain. Il s'agit donc pour les adeptes des activités de plein air, qu'ils soient alpinistes, marcheurs, traileurs, skieurs ou kayakistes, de préserver leur propre terrain de jeu. Tout footballeur ou handballeur sait aussi combien il est pénible de pratiquer sous un soleil torride ou dans la touffeur d'un gymnase : des conditions de jeu pourtant amenées à devenir de plus en plus fréquentes... Inversement, les installations sont susceptibles d'être endommagées par de violentes intempéries, comme l'a été plusieurs fois le stade de la Mosson, à Montpellier... Et demandez aux joggers et cyclistes urbains ce qu'ils pensent de la contribution des pots d'échappement à leur pratique ! En raison de la pollution de l'air dans les grandes villes, certains jours la pratique sportive y est d'ailleurs déconseillée, voire impossible.

Les sportifs sont également concernés en ce qu'ils contribuent eux-mêmes, à titre personnel et collectif, à l'émission de gaz à effet de serre (GES) : à travers leurs déplacements pour se rendre sur le lieu de pratique ou supporter leur équipe, la (sur) consommation de matériels sportifs ou bien encore l'utilisation d'infrastructures qu'il faut chauffer, éclairer...

BONNES PRATIQUES

L'invitation à la sobriété aujourd'hui relayée par la COP 21 concerne également les fédérations, qui toutefois se montrent diversement sensibles aux principes du développement durable ayant trait à la préservation de l'environnement et du climat. « L'Ufolep, la FSCE, les fédérations de badminton, de tennis, de basket, de triathlon ou de montage et d'escalade ont, parmi d'autres, engagé une réflexion globale, même s'il est toujours difficile de mesurer précisément l'impact des actions engagées », observe Maël Besson, chargé de mission sport et développement durable au sein du ministère des Sports. S'il

LES ÉTAPES D'UNE PRISE DE CONSCIENCE

2003 : adoption de l'Agenda 21 du sport français, déclinaison d'une démarche impulsée par le CIO pour traduire au sein du mouvement olympique les recommandations du Sommet de la Terre de Rio de 1992.

2006 : Guide Ufolep « Manifestations sportives & Développement durable », qui obtient la « bourse nationale » de la Fondation Nicolas-Hulot.

2008 : Guide « Bilan Carbone des activités fédérales », élaboré avec l'appui de l'Ademe et de l'Ufolep.

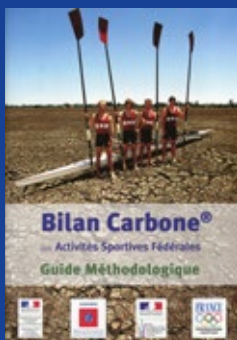
2009 : Charte du développement durable proposée par le Comité national olympique et sportif français aux fédérations.

2011 : Stratégie nationale du développement durable du sport (SNDDS)

2012 : Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) ; intégration de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) dans les diplômes Jeunesse et Sport ; lancement du centre de ressources Sport et développement durable.

2013 : le développement durable entre dans les conventions d'objectifs des fédérations.

2015 : outil d'aide à l'optimisation des déplacements dans les rencontres sportives.





Le Raid'Spect de l'Ufolep Rhône-Alpes : un raid nature qui sensibilise et montre l'exemple.

reconnait que toutes les fédérations ne font pas du développement durable l'une de leurs priorités, Maël Besson se refuse en revanche à pointer les mauvais élèves : « *C'est souvent une question de sensibilité personnelle des dirigeants en responsabilité, et de culture propre à la discipline : voyez les différences qui existent au sein de la famille cycliste entre le tout terrain, la route et la piste !* »

En pointe sur le sujet (lire page 17), l'Ufolep a notamment lancé dès 2007, par l'intermédiaire de son comité régional Rhône-Alpes, un concept de raid nature éco-responsable destiné à servir de modèle. Depuis, le « Raid'Spect Nature » a débouché sur un « Éco-Tour » qui fédère une vingtaine de manifestations. Mais, d'où qu'elles viennent, les initiatives ne manquent pas. Il y a dix ans déjà, dans le cadre d'un plan de modernisation, la fédération de voile lançait un programme de réutilisation des matériaux usagés : bateaux, planches à voiles... Dans le même temps, l'aviron mettait au point un bateau à propulsion électrique et non plus thermique pour encadrer les évolutions de

ses esquifs. Plus récemment, la Fédération française de football, peu réputée pour son volontarisme en la matière, a mis l'accent sur les économies d'énergie du centre national de Clairefontaine : c'est dire !

Au rayon recyclage, on citera aussi l'opération « balles jaunes » initiée en 2008 par la Fédération française de tennis. Elle se traduira en 2015 par la collecte, via ses clubs, de 1,6 million de balles usagées (sur les 14 millions vendues chaque année en France). Séparée de sa feutrine, l'enveloppe de caoutchouc est transformée en granulats utilisés pour réaliser des sols sportifs. L'initiative est très pédagogique en ce qu'elle implique les licenciés. Et il est d'autant plus facile d'élargir le message à l'ensemble des préceptes du développement durable que la démarche possède aussi une dimension économique (il s'agit de tout un processus, de la collecte au recyclage) et social (les sols sont offerts à des structures locales notamment dédiées à la rééducation ou au handicap). Profitant du poids que lui confère son million de licenciés, la FFT im-

pose également ses règles du jeu à ses fournisseurs pour les tournois qu'elle organise, Roland-Garros en tête.

ADAPTER LES CHAMPIONNATS

Néanmoins, en dépit de leur pertinence, ces initiatives restent isolées et n'interrogent qu'à la marge le mode de fonctionnement des fédérations. Un fonctionnement qui repose sur une pyramide de championnats à plusieurs échelons et aux multiples « poules », gérés sur chaque territoire par des bénévoles, des commissions techniques et des comités. Or, pour se rendre à un match ou une réunion, on utilise généralement sa voiture : autant de déplacements générateurs de gaz à effet de serre... C'est pourquoi l'Ufolep a réalisé dès 2009 un Bilan Carbone de ses activités. Celui-ci s'est traduit par une modification du barème de remboursement des frais de déplacement, afin d'encourager le co-voiturage et l'usage du train plutôt que de l'avion.

Tout en appliquant le même type de barème, il y a trois ans la Fédération française

de tennis de table a pris une décision qui, cette fois, touchait au cœur même de l'activité: réduire le nombre de joueurs de six à quatre par équipe afin de n'utiliser qu'une voiture, contre deux auparavant. «Cela représente une économie de 1,5 million de kilomètres rien que pour les six divisions nationales: N1, N2 et N3, chez les filles et les garçons. Et encore, nous n'avons pas calculé le gain enregistré aux échelons régionaux et départementaux, où la règle s'applique également!» explique Pascal Griffault, chargé de mission développement durable à la FFTT. En assemblée générale, les débats ont été vifs, et les «purs et durs» sont montés au créneau, clamant qu'on «perdait le sens de l'équipe». «Mais cela s'est vite tassé et la réforme est entrée dans les mœurs. Certes, sans coéquipier pour vous encourager pendant la partie, on perd un peu en ambiance. En revanche, comme il y a moins de matchs les rencontres sont plus courtes, alors qu'elles pouvaient s'éterniser jusqu'à cinq ou six heures», ajoute Pascal Griffault, lui-même éducateur sportif dans les Deux-Sèvres.

Autre avantage, il est plus facile de pallier les absences de l'un ou de l'une: «Les équipes tournent à présent avec cinq joueurs susceptibles de représenter le club en compétition.» Les clubs se sont donc adaptés, n'ont pas engagé davantage d'équipes – ce qui aurait ôté sa pertinence à la réforme –, et l'impact s'est révélé «neutre» en termes de licenciés.

UN LOGICIEL RÉVOLUTIONNAIRE

C'est là une initiative que tout autre sport individuel dont les rencontres se disputent



Le basket porte pour l'ensemble du mouvement sportif un projet visant à rationaliser les poules de championnat, réduction des gaz à effet de serre à la clé.

par équipe (escrime, tennis, badminton, judo, etc.) pourrait copier. Mais il est également possible de diminuer l'émission de gaz à effet de serre sans réduire ni le nombre d'équipiers ni celui des rencontres jouées: il suffirait de rationaliser le découpage territorial des poules de championnat afin d'éviter les déplacements les plus longs. Or c'est justement le projet que porte aujourd'hui la Fédération française de basket-ball (FFBB), après avoir déjà réalisé, à l'exemple de l'Ufolep, son Bilan Carbone (1). D'un coût de 140 000€ (2) ce projet repose

sur un logiciel qui pourrait permettre de réduire de 5 à 15 % les émissions de gaz à effet de serre directement liées aux rencontres.

Ce logiciel complexe, qui devait être finalisé pour la COP 21, intègre les codes postaux de tous les clubs et des données détaillées sur les réseaux routiers. Il doit également prendre en compte des critères sportifs et non pas seulement géographiques, et surtout offrir une interface facile à utiliser, sous peine de n'être jamais adopté. «Au ministère, confie Maël Besson, nous croyons

DES GRANDS ÉVÉNEMENTS ÉCOLOGIQUEMENT PEU EXEMPLAIRES

Et dire que le Comité international olympique se voulait exemplaire en matière de développement durable! Le gigantisme des Jeux d'été de Pékin 2008 et les incroyables ravages écologiques des Jeux d'hiver de Sotchi 2014 ont prouvé que cela pesait de peu de poids face aux enjeux politiques et économiques. Pékin organisera d'ailleurs également les Jeux d'hiver de 2022 sans une once de neige naturelle... Et n'oublions pas Athènes 2004 et ses infrastructures sorties de terre pour être aussitôt laissées à l'abandon!

La Fifa s'enorgueillit elle aussi d'un riche catalogue de stades surdimensionnés, édifiés pour les Coupes du monde de football 2010 et 2014 en Afrique du Sud et au Brésil, en attendant l'édition 2022 au Qatar et la promesse sur-réaliste d'enceintes climatisées, remise depuis au profit

d'une organisation hivernale. On attend quand même avec curiosité le Bilan Carbone de la compétition, vu le faible potentiel de supporters locaux...

Plus généralement, on assiste à une inflation de compétitions internationales: toujours plus de sports, de pays participants et de catégories (hommes, femmes, moins de 21, de 19, de 17, etc.). Soit plus de déplacements et d'émissions de gaz à effet de serre... Impossible de ne pas songer non plus à ces finales de coupe d'Europe de rugby opposant des clubs français sur le sol britannique, transhumance des supporters comprise. Et que penser du projet de grand stade sur lequel s'arc-boute la FFR quand le Stade de France est sous-utilisé. Là encore, le gain économique espéré prime sur le coût environnemental avéré. ●



Alessandro di Benedetto / Team Plastique



Tempêtes, nouvelles routes: la course au large subit elle aussi l'influence du réchauffement du climat et des océans.

beaucoup à ce logiciel d'optimisation des déplacements, qui a vocation à être utilisé par toutes les fédérations dont l'activité s'organise sous la forme de championnats. » Le contexte est favorable: « Au-delà de l'impulsion que nous pouvons donner, la réforme régionale en cours oblige les fédérations à se poser la question du redécoupage territorial. » Et puis il y va tout simplement de leur intérêt et de celui des clubs: réduire la longueur des déplacements, c'est diminuer les coûts de transport. Un argument de poids, à l'heure où dotations ministérielles et revenus du sponsoring sont à la baisse.

REPENSER LE SYSTÈME ?

Cela suffira-t-il à convaincre des responsables de fédérations, parfois frileux à l'idée qu'en fin de mandature on leur tienne rigueur de mesures pouvant être perçues comme contraignantes? L'État ne doit-il pas se résoudre à manier aussi le bâton pour que sa « stratégie développement durable » soit réellement partagée? « Les conventions d'objectifs sont un moyen de faire entrer les fédérations dans une telle démarche, estime Maël Besson. Et si aujourd'hui l'évaluation

se fait sur la base d'indicateurs partagés, à l'avenir les critères seront plus exigeants. » Second moyen de pression: conditionner les subventions du CNDS (Centre national de développement du sport) à la prise en compte du développement durable. « Mais il faut le faire en douceur, pas de but en blanc, tempère Maël Besson: il ne s'agit pas de mettre en difficulté les associations, les bénévoles et le mouvement sportif, mais de les accompagner vers ce qui, à terme, deviendra incontournable. »

Mais le mouvement sportif peut-il adapter son « logiciel »? « Plus vite, plus haut, plus fort », clame toujours la devise olympique. Né avec la Révolution industrielle, et tout à son idéologie de la performance, le sport moderne a intériorisé la notion de progrès sans limite. Le sport spectacle, caractérisé par la médiatisation et les enjeux économiques qui l'accompagnent, n'est-il par le symbole du capitalisme aveugle qui, justement, mène la planète à son épuisement? Plus généralement, le mouvement sportif peut-il accepter l'idée que son terrain de jeu est limité, et qu'à trop fouler celui-ci demain l'herbe pourrait n'y plus pousser, la

chaleur devenir intenable, et l'air irrespirable? Il a d'ailleurs sans doute plus à y gagner qu'il ne le croit: alors que nombre de fédérations voient s'éroder leurs effectifs, celles-ci n'ont-elles pas intérêt à jouer davantage la carte de la proximité plutôt que d'envisager le développement de la pratique à travers des championnats aux déplacements coûteux, y compris en temps pour les joueurs et leurs accompagnateurs?

En cela, le sport est bien au cœur des enjeux de la COP 21 et des réflexions sur une économie et un mode de vie caractérisés par la sobriété et la mesure. Se dépasser, oui, mais sans rien sacrifier de sa santé, du bien-être de tous et de la vie en société, dans un environnement préservé. ●

PHILIPPE BRENOT

(1) « L'Ufolep a d'ailleurs participé aux premiers groupes de travail qui ont permis de développer l'idée » souligne Laetitia Zappella, ancienne chargée de mission de la fédération.

(2) Cofinancé par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), le CNDS (Centre national de développement du sport), la FFBB et le ministère en charge des Sports.

« Moins de kilomètres, autant de matchs »

Ministère des Sports



Maël Besson

Pour Maël Besson, chargé de mission développement durable au ministère des Sports, il ne s'agit pas de réduire le nombre de rencontres sportives mais d'optimiser le nombre de

kilomètres générés par celles-ci.

Maël Besson, le mouvement sportif a-t-il intégré les enjeux de la préservation de l'environnement et du développement durable ?

Je le crois. Il y a quatre ou cinq ans, nous devions encore souvent expliquer le lien entre sport et développement durable: ce n'est plus le cas aujourd'hui. En revanche, passé un effet de nouveauté, on a pu constater une certaine lassitude du mouvement sportif à l'égard d'un discours pas toujours facile à traduire en actes. Mais en remettant le sujet dans l'actualité, avec un portage politique fort, la COP 21 a relancé la dynamique autour du développement durable.

Les initiatives fédérales ne manquent pas. Mais, au nom de la limitation de son empreinte écologique et climatique, le monde du sport ne doit-il pas également se résoudre à réduire le nombre de matchs et de compétitions ?

Il s'agirait là d'une évolution, voire d'une

mutation culturelle. Réfléchir à la réduction du nombre des manifestations sportives n'est d'ailleurs pas forcément contraire à l'idée du développement de la pratique. Mais, même si l'on est en droit de se poser la question, une grande marge de progression est possible en rationalisant l'organisation des championnats. Il ne s'agit pas de réduire le nombre de rencontres mais les distances parcourues. Cela permettrait du même coup d'optimiser le temps de transport au regard du temps d'activité. Ce ne sont pas les parents qui conduisent leurs enfants sur le lieu des rencontres qui vont s'en plaindre !

Toutes les fédérations sont-elles prêtes à entendre ce discours ?

Oui, car nous sommes tous d'accord sur l'objectif de continuer à développer la pratique, tout en limitant les impacts négatifs et en favorisant l'impact positif, émotionnel. C'est ensuite que les appréciations peuvent diverger. Mais les solutions pour réduire l'empreinte écologique sont elles-mêmes multiples ! Prenons l'exemple d'un ravitaillement: entre une banane bio acheminée par avion et un kiwi local produit hors agriculture raisonnée, quel choix est le moins « impactant » ? Impossible à dire, car comment mettre dans la balance d'un côté les émissions de gaz à effet de serre, et de l'autre la pollution des sols ! De même, y-a-t-il un plus grand bénéfice à supprimer une rencontre de championnat ou à mettre en place des transports collectifs efficaces ?

Et même si l'on parvient à comparer les Bilans Carbone de ces deux solutions, comment mettre dans la balance la dimension humaine et la dynamique associative ?

Le mouvement olympique montre-t-il toujours l'exemple ?

Le Comité national olympique et sportif français, avec l'Agenda 21 développé dès 2008, et le Comité international olympique, avec notamment l'Agenda 2020, intègrent et impulsent depuis longtemps cette démarche. J'entends également Tony Estanguet, ancien kayakiste, médaillé olympique et représentant français au CIO, parler de sobriété, de qualité plutôt que de quantité. Et le président de la FFBB Jean-Pierre Siutat, très engagé sur le dossier du développement durable, est vice-président du CNOSF. Tout le mouvement sportif n'est peut-être pas aussi impliqué, mais ne tombons surtout pas dans le dogmatisme ! Le sport exige de se rencontrer, de partager les choses ensemble: c'est son essence même ! Pour revenir à votre question précédente, le but n'est donc pas de supprimer les rencontres sportives. J'établirais plutôt une comparaison avec le télétravail, qui représente un gain de temps et d'argent, moins de fatigue pour les personnes et moins d'émission de gaz à effet de serre. Il ne remplace pas les réunions physiques ! Oui, le sport doit faire vœu de sobriété, mais en conservant toute sa dimension humaine et sa pertinence éducative, relationnelle. ●

LES COLLECTIVITÉS LOCALES AUSSI

Le premier réflexe d'une collectivité locale qui construit un équipement sportif est de s'assurer qu'il soit facilement accessible aux différents publics en transport en commun. Mais elle peut aller plus loin. *« En vertu de son Plan climat ou de son Agenda 21, elle peut édicter des normes de construction des infrastructures sportives prenant en compte les performances énergétiques des bâtiments. Elle peut aussi responsabiliser les clubs: en contrepartie de la mise à disposition d'un gymnase, ils paient l'eau et l'électricité, façon d'inciter à éteindre la lumière en repartant et à ne pas faire couler les douches inutilement »* explique Isabelle Niesserou, responsable développement de la Ville de Lyon. Certaines collectivités introduisent en outre une

« éco-conditionnalité » des subventions, ou imposent pour les manifestations organisées sur leurs installations un cahier des charges encourageant le co-voiturage et les transports en commun ou exigeant l'utilisation de gobelets réutilisables, la récupération et le tri des déchets. La région Centre-Val-de-Loire a ainsi édicté une charte des manifestations responsables. Enfin, l'évolution des réglementations peut aussi générer des économies: « Auparavant, explique Maël Besson, la vidange des piscines était obligatoire tous les six mois, ce qui se traduisait par la perte de millions de litres d'eau et un surcoût de chauffage. L'amélioration des techniques sanitaires a permis de supprimer cette contrainte. » ●



L'Ufolep, une démarche globale

Composante d'un mouvement d'éducation populaire, l'Ufolep s'est naturellement appropriée la thématique environnementale

L'Ufolep se serait-elle engagée de manière aussi volontariste en matière d'environnement et de développement durable si elle n'avait fait partie de la Ligue de l'enseignement ? Peut-être pas. Dès le milieu des années 1990, la Ligue s'est en effet lancée dans l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) et la labellisation « Citoyenneté-Environnement-Développement durable » (CED) d'une quarantaine de centres accueillant le jeune public. La prise de conscience de l'Ufolep s'est effectuée conjointement.

MANIFESTATIONS RESPONSABLES ET BILAN CARBONE. L'Ufolep a intégré dès 2002 les problématiques environnementales à son projet politique. Cela explique qu'elle fut la première fédération sportive à s'engager dans un diagnostic de son impact environnemental, via un Bilan Carbone de ses activités, et participé activement à la réalisation en 2008 du Guide « Bilan Carbone des activités fédérales ». L'Ufolep a aussi participé aux réflexions qui ont accompagné en 2003 la définition de l'Agenda 21 du sport français. Puis elle a paraphé la Charte du sport pour le développement durable initiée en 2009 par le CNOSF, tout comme elle est signataire de la Stratégie nationale pour le développement durable du sport (SNDSS) et

de la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB).

RAID/SPECT NATURE. Par des cahiers des charges mentionnant l'appel à des producteurs locaux, l'impression des flyers de promotion sur papier recyclable ou l'usage de gobelets réutilisables, l'Ufolep promeut l'éco-responsabilité à travers ses manifestations nationales, régionales ou départementales, comme le Playa Tour, le Raidy To Go en Île-de-France ou le Tour de l'Ossau en Pyrénées-Atlantiques. Par l'intermédiaire de l'Ufolep Rhône-Alpes, elle a aussi développé en 2007 un raid nature conçu comme une vitrine et un laboratoire du développement durable dans le sport. Le Raid/Spect Nature s'efforce de limiter le plus possible son empreinte environnementale tout en assurant la promotion du développement durable auprès du public à travers des stands, des ateliers et des débats. La démarche a également débouché sur un « Éco-Tour », sorte de label accordé aujourd'hui à une vingtaine d'autres événements sportifs de la région.

GUIDE ET TROPHÉES. Pour accompagner la prise en compte du développement durable au sein de son réseau, l'Ufolep a édité un Guide pratique, réactualisé en 2015 et disponible sur demande. De façon plus incitative, le concours des Trophées Générations



Développement Durable, désormais sponsorisé par notre partenaire Eco Cup (gobelets réutilisables), récompense des projets innovants. Le thème du concours photo sur Facebook est également souvent en lien avec l'environnement : « sport et biodiversité » en 2014, « le sport à travers les éléments naturels » en 2015.

PARTENAIRES. Parmi ses partenaires, sollicités entre autres pour le jury des « Trophées », l'Ufolep compte aussi l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), la Fondation Nicolas-Hulot, l'association SV Planète, Mountain Riders, Surf Riders, Éthique sur l'étiquette et le World Wildlife Fund (WWF).

INITIATIVE RÉSEAU. Exemple de prise en compte du développement durable par le réseau Ufolep : le comité de la Manche a décliné le Guide Ufolep développement durable sous la forme d'un outil pratique. Baptisé « La boîte à DD », il réunit des fiches pratiques directement utilisables par les associations pour l'organisation d'événements. Rappelons aussi que la Loire-Atlantique s'est dotée d'un Agenda 21 qui intègre les associations dans son périmètre et que le Lot-et-Garonne mène au plan départemental des actions communes avec la Ligue de l'enseignement. ● PH.B.

UN SITE INTERNET DÉDIÉ

Dernière nouveauté en date, la mise en ligne début octobre sur l'Ufoweb d'un site internet animé par Bruno Aguiar Valadão, qui a succédé à Laëtitia Zappella au poste de chargé de mission développement durable de l'Ufolep. « Le site réunit toutes les ressources et tous les outils disponibles à l'échelon national et auprès de notre réseau, mais aussi ceux du ministère des Sports et de son Pôle ressources Sports de nature, explique-t-il. Y figurent également les appels à projet et l'actualité du groupe de travail (GT) développement durable de l'Ufolep. » Le site rappelle en outre les axes prioritaires de l'Ufolep en matière de développement durable. Il présente ses éco-événements et les projets en cours, comme par exemple l'engagement dans la Stratégie nationale biodiversité (SNB). Il offre enfin une vitrine aux partenaires de l'Ufolep. ●

www.thema.ufolep.org/devdurable / baguiarvaladao.laligue@ufolep-usep.fr

La COP 21 au cœur des Rencontres EEDD

La Ligue de l'enseignement organisait début novembre les 6^{es} Rencontres nationales de l'EEDD. L'Ufolep y a animé un atelier sur l'impact de la pollution sur les pratiques.

La Ligue de l'enseignement, l'Ufolep et l'Usep organisent chaque année, en partenariat, avec les Francas, autre grand réseau de l'éducation populaire, des Rencontres nationales de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). La 6^e édition a réuni une centaine de personnes, du 3 au 5 novembre, au centre de vacances géré par la Ligue de l'enseignement à Buis-les-Baronnies (Drôme) – centre qui possède le label Citoyenneté-Environnement-Développement durable (CED).

«Ce rassemblement est l'occasion de faire le point sur les actions des centres CED, de l'Ufolep, de l'Usep et des fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement, parallèlement à des temps de travail animés par chacun de ces réseaux» explique Hélène Guinot, chargée de mission environnement et développement durable à la Ligue de l'enseignement.

Chaque année, un thème est mis en avant : en 2015, à la lumière de l'actualité, ce fut évidemment la conférence climat, avec un débat auquel ont notamment participé Michèle Rivasi (députée européenne EELV) et Stéphane Labranche, membre du GIEC,

le Groupe d'experts intergouvernemental sur le climat. C'est aussi à la lumière de la préparation de la COP 21 qu'ont été présentés des « récits de vie » et des productions réalisées dans le cadre du programme « Our Life 21 », qui propose aux plus jeunes d'envisager leur avenir et celui de la planète.

L'AIR ET L'EAU

Au cœur de cette édition figuraient des ateliers portant sur « les scénarios de la transition énergétique », le public des jeunes enfants (en partenariat avec l'Usep) ou sur « la participation citoyenne » en tant qu'enjeu du développement durable. Le quatrième, qui soulignait le lien entre l'éducation au développement durable, l'environnement et la santé, était porté par l'Ufolep.

Après l'intervention d'une responsable de l'Ades (Association départementale d'éducation à la santé) du Rhône, cet atelier a abordé la question de l'alimentation, en pointant les bienfaits du « bio ». Autre question débattue : l'impact des pollutions de l'air et de l'eau sur les pratiques physiques et sportives, du jogging au canoë-kayak. « La question concerne à la fois les



praticants et les clubs Ufolep et les centres de loisirs proposant des jeux en extérieur » insiste Bruno Aguiar Valadao, chargé de mission développement durable à l'Ufolep. À défaut d'apporter des solutions immédiates, les témoignages de terrain sont venus rappeler l'urgence non plus d'une simple prise de conscience, mais de mesures concrètes. ● **PH.B.**

CHRISTOPHE LAMAISSON, ITINÉRAIRE D'UN CHAMPION ÉCLAIRÉ



L'enjeu de la préservation du climat se situe à la confluence des engagements collectifs et des démarches personnelles. Parmi celles-ci, on peut mentionner le parcours original de Christophe Lamaison, ancien international de rugby recyclé dans les énergies durables, quand d'autres préfèrent se reconverter comme consultants... « Mes activités tournent autour de l'économie des énergies renouvelables.

Plus explicitement, j'essaie d'aider les gens dans tout ce qui est maîtrise de l'énergie : l'isolation, les process thermiques, l'éclairage », expliquait-il au site Rugbyrama.fr. Parallèlement, ce héros de la victoire sur les All Blacks lors de la Coupe du monde 1999 entraîne dans le petit club basque d'Arcangues, où ses enfants sont inscrits à l'école de rugby : « Le président m'a demandé un coup de main et, quand on est passionné, on met un pied, puis les deux... Je me suis occupé de l'équipe première pendant quatre ans et j'ai maintenant basculé vers les plus jeunes. »

Ces jeunes, quel sport et quelle planète leur laisserons-nous ? ●